

Je dois également tenir compte du fait que la direction de la société Falconbridge Nickel a annoncé aujourd'hui que ces licenciements ne seraient pas faits avant six mois ce qui permettra de poursuivre dans l'intervalle les entretiens en cours entre la société, le syndicat et les deux paliers de gouvernement, soit le gouvernement provincial et le fédéral.

Dans une certaine mesure je suis également influencé—bien que cela n'entre qu'en dernier dans ma décision, par le paragraphe 5 du Règlement, et par le libellé de la motion des subsides de cet après-midi. Il s'agit d'une motion d'une portée assez étendue concernant notamment la stratégie industrielle canadienne, qui critique le gouvernement et notamment sa politique vis-à-vis du secteur primaire. Je suis sûr que ceux qui ont participé cet après-midi au débat auront la possibilité de se faire entendre sur ce sujet, soit incidemment, soit plus complètement, et pourront parler de cette question à propos de la motion dont nous sommes saisis.

Je tiens cependant à insister sur le fait que cela n'est pas la raison essentielle de ma décision. La principale raison est, comme je l'ai déjà dit, qu'il s'agit d'une situation qui donne déjà lieu actuellement à d'intenses négociations. Étant donné les réunions et les discussions en cours, il me semblerait très peu approprié d'accorder une application de l'article 26 du Règlement aujourd'hui. Je n'exclus pas la possibilité d'une application ultérieure de ce règlement, et si les choses prennent une autre tournure, je reconsidérerai la question sous un jour nouveau. Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR—JOUR PRÉVU AUX TERMES DE
L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LA PRÉSUMÉE ABSENCE DE
STRATÉGIE INDUSTRIELLE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement libéral, et en particulier le ministre de l'Industrie et du Commerce ainsi que ses prédécesseurs depuis 1963, de n'avoir pas élaboré une stratégie industrielle pour orienter le développement industriel du Canada, de n'avoir pas mis au point les politiques voulues pour aider le commerce d'exportation et améliorer le marché intérieur des produits et services canadiens en renforçant les industries canadiennes de fabrication, enfin de n'avoir pas établi de mécanisme efficace de consultation à l'intention des industries canadiennes de fabrication et d'exploitation des ressources naturelles, notamment les secteurs de la pêche et de l'agriculture pour les négociations du GATT engagées à Tokyo qui se poursuivent actuellement à Genève et celles qui auront lieu en 1978.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence rappelle qu'au plus tard, à 9 h 45 ce soir, sera mise aux voix, sur-le-champ, toute motion nécessaire pour trancher la question dont la Chambre est saisie, en conformité de l'article 58(10) du Règlement.

M. Crosbie: Votre Honneur vient de lire une motion qui, je l'espère, sera adoptée aujourd'hui par la Chambre. Si nous l'adoptons je crois que c'en sera fait de ce gouvernement, ce qui est fort souhaitable. C'est une motion grave parce que l'industrie manufacturière du Canada se trouve dans une situation grave. A part moi, au moins quatre autres porte-

parole de l'opposition officielle traiteront de différents aspects de la motion.

Lorsque notre leader m'a demandé en septembre dernier de devenir critique du ministère de l'Industrie et du Commerce, j'ai dû avouer que je ne m'y connaissais guère en la matière, surtout que la région d'où je viens n'est pas fortement industrialisée. J'ai dû me plonger à fond dans le sujet au cours des quelques derniers mois afin de tenter de découvrir quelles étaient la situation de l'industrie canadienne et les perspectives en matière de commerce. Malheureusement, monsieur l'Orateur, j'ai découvert que la situation est catastrophique sur le plan industriel et que nos chances de succès aux négociations de Genève sont bien minces.

● (1542)

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Je trouve regrettable que le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a été désigné au moins de septembre, n'ait pas amélioré la situation, ses prédécesseurs, et il en a eu beaucoup, lui ayant légué un bien piètre héritage. A l'instar de bien d'autres ministères, le ministère de l'Industrie et du Commerce a vu se succéder cinq ministres à sa tête depuis 1972. En novembre 1972, M. Pepin a quitté le ministère sur l'invitation des électeurs de sa circonscription. Le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a alors pris la relève pour deux ans et dix mois. Le ministre des Affaires extérieures (M. Jamieson) a ensuite pris la tête de ce ministère pendant un an, et le ministre des Finances (M. Chrétien) lui a succédé pour un an également. C'est en 1977 que le ministre actuel a été nommé.

Monsieur l'Orateur, aucun ministre ne peut faire du bon travail en un an. Il faut un an pour saisir tous les rouages du ministère. Ces fréquents changements montrent à quel point le premier ministre (M. Trudeau) se soucie de l'efficacité de ses ministres. Il a la manie de faire un remaniement ministériel chaque année. Le député de Montréal, M. Drury, par contre, a été ministre de l'Industrie et du Commerce pendant cinq ans. Nous n'avons plus eu de ministre de l'Industrie et du Commerce d'envergure depuis le départ du député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), c'est-à-dire depuis février 1963. Il est le dernier ministre de l'Industrie et du Commerce à avoir marqué le monde—ou du moins le Canada—de son empreinte, et je suis extrêmement fier de le voir siéger du côté des conservateurs.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Le ministre actuel est apparemment optimiste quant à l'avenir de l'industrie canadienne—c'est-à-dire notre commerce—est satisfait de l'état actuel des choses car il en parle sur un ton tout à fait détendu. Cela ne le préoccupe aucunement. Il est comme une vache qui regarde passer le train. Il ne s'en fait pas. Hier soir, je lui ai demandé s'il avait lu le rapport dont je vais vous parler dans un instant. Il s'agit d'un rapport rédigé par le Conseil des sciences du Canada sur l'avenir incertain du secteur manufacturier canadien et il indique que notre industrie est dans un état extrêmement grave actuellement et que les perspectives d'avenir sont encore plus sombres.